



Journée nationale Lecture et handicap : « Quelles médiations en bibliothèque pour les publics en situation de handicap ? »

28 novembre 2023

Compte-rendu de l'atelier « A l'aventure des mots », médiation de la lecture avec des familles de jeunes enfants déficients visuels, retour sur une expérience partenariale

Animé par Céline Touchard et Amandine Ronzy
CR rédigé par Hélène Kudzia

Contexte général

Les associations LIRE et ANPEA se sont associées pour proposer des temps d'échange autour des livres aux familles avec des enfants aveugles et malvoyants. Cette collaboration a permis de produire une bibliographie d'ouvrages jeunesse à proposer à ces enfants et un livret à destination des familles et des professionnels : [« Lire avec mon enfant déficient visuel, quelle drôle d'idée ! »](#)

Déroulé de l'atelier

ANPEA

L'Association Nationale de Parents d'Enfants Aveugles et malvoyants : créée en 1964, elle rassemble des parents qui ont des enfants déficients visuels, avec ou sans troubles associés. Depuis 3 ans, Amandine Ronzy y anime un projet autour de la lecture : l'accès à la lecture et à l'écrit est encore plus difficile pour ces enfants que pour les autres car l'écrit qui les entoure (panneaux routiers, inscriptions sur des emballages...) n'est pas perçu, c'est pourquoi il faut leur donner envie de lire dès la petite enfance.

Pour organiser des événements autour de la lecture à destination des familles, l'ANPEA a cherché une association dont elle partageait les valeurs et s'est ainsi mise en rapport avec LIRE.

LIRE

Anciennement Lire à Paris, l'association le Livre pour l'Insertion et le Refus de l'Exclusion : 7 lecteurs et lectrices professionnels interviennent dans des lieux de la petite enfance et de la santé (PMI, relais parents-enfants, pouponnière, centre d'hébergement d'urgence ou de réinsertion...) pour des actions de médiation de la lecture et la promotion des bibliothèques à Paris, dans le but d'inviter les familles à se saisir des propositions de lecture publique. Les lecteurs et lectrices ont des pratiques de lectures individualisées, héritées d'Accès. Les actions s'adressent aux tout-petits et aux adultes qui prennent soin d'eux.

Des événements autour de la lecture pour les familles avec de jeunes aveugles ou malvoyants

Un premier événement a été organisé conjointement en 2021 : LIRE a pu découvrir ce public dans sa diversité : un enfant malvoyant voit différemment d'un autre enfant malvoyant, a des goûts différents, apprécie des situations de lecture différentes ; on peut proposer à ses enfants des livres contrastés issus des collections habituelles, des livres à manipuler, avec

des chemins à suivre... Lorsqu'on accompagne un enfant aveugle sur des livres tactiles, on le guide oralement ou avec ses mains pour qu'il découvre les illustrations en relief, ou on lui raconte une histoire. Sans stimulation visuelle ou avec une stimulation réduite, il faut trouver comment déclencher le rapport au livre : le manipuler, le goûter, le promener, en écouter la lecture...

Pour consolider ce partenariat et renouveler des actions de ce type, LIRE a déposé en 2022 une demande de subvention auprès du CNL : cela a permis à son équipe d'acquérir des livres de l'édition adaptée (Les doigts Qui Rêvent, Mes Mains en Or), de suivre une formation autour de la déficience visuelle et de l'édition adaptée et d'organiser en 2023 5 séances de lecture en bibliothèque ou en structure médico-sociale en Ile-de-France. Ces séances, avec de petits effectifs, permettent aussi des échanges entre parents. Des retours rédigés par des lecteurs et lectrices sont consultables sur le site de LIRE.

Deux outils à la disposition de tous :

La bibliographie « [50 livres à partager avec un enfant aveugle ou malvoyant](#) » indique aux familles et professionnels des titres de l'édition « classique » et de l'édition adaptée qui peuvent être proposés aux enfants aveugles et malvoyants.

Sur le modèle de « Lire avec mon bébé ? Quelle drôle d'idée », le livret « Lire avec mon enfant aveugle ou malvoyant, quelle drôle d'idée » a été rédigé : il donne des conseils pratiques, incite à éviter l'auto-censure (pourquoi proposer des livres à des enfants qui ne voient pas ?).

Ces 2 documents sont [téléchargeables](#) ou disponibles auprès de l'ANPEA.

Echanges avec les participants

Les bibliothécaires ont des collections adaptées mais ont du mal à trouver le public.

- Très peu d'enfants naissent aveugles ; ils le deviennent à la suite de maladies : c'est normal qu'on en croise peu. Davantage sont malvoyants : ce n'est pas forcément visibles et ils fréquentent déjà nos bibliothèques avec leur famille, leur école.
- On peut se rapprocher d'associations comme l'AVH ou l'ANPEA pour indiquer ce dont la bibliothèque dispose ; les associations redescendent l'information à leurs membres vivant sur ce territoire.

Comment faire lorsqu'on n'a pas de fonds spécifique ?

- Emprunter aux bibliothèques départementales : elles ont souvent des fonds avec de l'édition adaptée.
- S'abonner à l'ABBE (Association Bibliothèque Braille Enfantine) pour disposer d'un fonds tournant de livres adaptés
- Pour du braille, contacter la bibliothèque José Cabanis à Toulouse, la bibliothèque municipale d'Antony

Comment savoir quoi proposer à quel enfant ?

- Lorsqu'on accueille un enfant, on ne sait pas toujours s'il est ou sera brailleux ou pas (l'orientation est souvent faite en fin de maternelle). On propose, on teste, on ajuste, on n'hésite pas à piocher dans ses collections habituelles.

Comment reproduire de telles actions ailleurs en France ?

- L'ANPEA accompagne des familles à Lyon notamment et a pu organiser des visites en bibliothèques ; le chemin peut être difficile pour des familles socialement éloignées du livre ou très prises par les problèmes médicaux de leurs enfants.
- C'est un travail à mener en partenariat avec des structures ou des associations, qui peut prendre du temps pour établir un lien de confiance.

Points à retenir

- Bibliothécaires, ne vous restreignez pas à l'édition adaptée ! Vos fonds comptent de nombreux ouvrages accessibles aux enfants malvoyants.
- Ne visez pas l'autonomie de l'enfant avec les livres, mais créez des moments de partage, aidez à tisser le lien parents-enfants autour de la lecture.
- Soyez disponible, facilitateur pour les démarches en lien avec la bibliothèque (inscriptions) pour les familles qui découvrent la bibliothèque